

Zeitschrift:	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
Herausgeber:	Université de Lausanne, Faculté des lettres
Band:	3 (1980)
Heft:	3
Artikel:	Un nouveau type de littéraire sous Louis XIV : le financier : réflexions sur les rapports entre littérature et histoire
Autor:	Francillon, Roger
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-870758

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UN NOUVEAU TYPE LITTÉRAIRE SOUS LOUIS XIV: LE FINANCIER

Réflexions sur les rapports entre littérature et histoire

*Un savetier chantait du matin jusqu'au soir
C'était merveilles de le voir,
Merveilles de l'ouïr; il faisait des passages
Plus content qu'aucun des sept sages.
Son voisin, au contraire, étant tout cousu d'or,
Chantait peu, dormait moins encore;
C'était un homme de finance.*

(La Fontaine, *Fables*, livre VIII, 2, 1678)

Le Savetier et le Financier de La Fontaine chante dans toutes nos mémoires. Le fabuliste, comme toujours, travaille sur des sources et, en l'occurrence sur un apologue de Bonaventure des Périers. Or, chez le conteur du XVI^e siècle, s'il est question d'un pauvre savetier, nulle trace d'un financier! Ainsi fait son entrée dans notre littérature un personnage nouveau, qui, au cours de la deuxième moitié du règne de Louis XIV, va prendre une place de plus en plus considérable pour devenir un véritable type littéraire. Chez La Fontaine, l'homme de finance n'est encore qu'esquissé: il est riche et, selon la vieille sagesse des nations, l'argent ne faisant pas le bonheur, il dort mal. Le héros de la fable, celui qui est le porteur du message moral final, c'est le savetier dont La Fontaine rapporte les propos savoureux; le financier n'est en somme qu'un faire-valoir.

Dans cette même décennie 1670-1680, ce même personnage apparaît également au théâtre, d'abord en 1672 dans *la Comtesse d'Escarbagnas* de Molière, sous les traits de M. Harpin, receveur des tailles, puis, deux ans plus tard dans *le Partisan duppé* de Chappuzeau, sous ceux de Raymond. Mais ce ne sont là que de timides apparitions dans lesquelles le nouveau type littéraire est encore en gestation. C'est à la fin des années 1680 dans les *Carac-*

tères de La Bruyère qu'il va prendre ses caractéristiques bien définies et immuables. Dès lors, il envahit la littérature: au théâtre français avec Dancourt, Regnard, Boursault et finalement Lesage qui, en 1709, dans son *Turcaret* lui donnera sa forme la plus achevée; au théâtre italien également tel qu'on peut l'imaginer d'après le recueil de Gherardi publié en 1701; dans le roman réaliste avec Robert Challe et ses *Illustres Françaises* (1713); enfin, dans toute une sous-littérature de pamphlets qui circulent sous le manteau, tel le *Pluton maltôtier* (1708).

*

Dans son étude consacrée à la comédie avant Molière¹, Roger Guichemerre passe en revue les principaux types comiques que l'on peut trouver dans le théâtre français entre 1640 et 1660. Or, à part quelques personnages d'usuriers qui appartiennent à la tradition comique, nulle trace d'un véritable homme de finance. Il en va de même dans le roman réaliste de la première moitié du XVII^e siècle: dans *l'Histoire comique de Francion*, Sorel crée bien un financier nommé Chastel, mais il ne tire aucun parti romanesque de son statut social sinon pour souligner l'origine malhonnête de sa fortune. Avant 1670, seuls les pamphlets, qui pullulèrent au moment de la Fronde², esquissent dans une faible mesure la figure du financier rapace et dont l'origine sociale est obscure. Avec le personnage de M. Harpin dans *la Comtesse d'Escarbagnas*, Molière fixe certains traits du type qui seront repris par ses successeurs: dans cette pochade en neuf scènes, une précieuse de province est courtisée par deux bourgeois grotesques, un conseiller et un receveur des tailles, alors qu'elle n'a d'yeux que pour un vicomte qui se moque d'elle; le financier Harpin se croit berné par la comtesse, interrompt grossièrement le divertissement que le vicomte a préparé et auquel il n'a pas été convié, bien que ce soit lui qui paie; son esclandre se termine sur ces mots: «Monsieur le Receveur ne sera plus pour vous Monsieur le Donneur». Molière reprend ici le thème traditionnel de l'avare amoureux comme l'était déjà Harpagon, mais il le renouvelle en créant le couple financier-coquette qui sera repris par Dancourt et par Lesage dont le Turcaret sera la dupe d'une baronne prête à toutes les flatteries pour lui extorquer de l'argent. En outre, en prêtant à son homme de finance un langage grossier, plein de jurons, Molière souligne déjà l'un des traits permanents du type: son origine populaire. Le financier est ainsi d'emblée présenté comme un homme issu de la

lie du peuple et cette image va s'imposer jusqu'à l'époque de Montesquieu qui pourra écrire en 1721 dans ses *Lettres persanes*: «Le corps des laquais est plus respectable en France qu'ailleurs; c'est un séminaire de grands seigneurs.»³

Le partisan de Chappuzeau, Raymond, se trouve dans la même situation que le Harpin de Molière, celle du soupirant ridicule, qui contrevient à toutes les règles de la galanterie et qui n'a que son argent et ses affaires à la bouche:

*Vous me voyez joyeux, je viens en un moment
De conclure une affaire assez heureusement
Et dont le pot de vin qu'un sous-traitant me donne
Vous est voué, Madame, et je vous l'abandonne.*⁴

Vertus bien bourgeoises que celles de Raymond qui ne fait pas de cadeau sur son capital de peur de l'entamer et qui prêche à son valet Crispin l'économie domestique de crainte qu'un train de vie trop ostentatoire n'attire les poursuites indiscrettes de la justice ou ne suscite l'envie du peuple.

Mais cette prudence et cette discrétion n'empêchent pas l'avare amoureux qu'est Raymond d'aspirer à la noblesse; par là même, il relève également d'un autre type molièresque bien connu: le bourgeois gentilhomme, qui servira de modèle à tous les écrivains de l'époque postérieure jusqu'à Lesage dont le Turcaret rappelle explicitement Monsieur Jourdain, lorsqu'il dit aimer l'opéra et n'apprécier rien tant qu'une belle voix soutenue d'une trompette⁵!

Dans la comédie de Chappuzeau, Raymond souhaite épouser Aminte, la fille d'un noble vieillard Géronte, lequel de son côté voudrait profiter de la situation pour se remarier avec la pimpante Polyxène, nièce du financier. Aminte, qui est amoureuse de Lysandre, cherche à éconduire l'encombrant soupirant: elle feint d'accepter le mariage à la condition que Raymond puisse prouver qu'il est d'origine noble. Or le financier a avoué à Crispin:

*Tous mes parents sont gueux et je les pourvois tous
Sans ma bourse aucun d'eux n'aurait pas trop à rire.*⁶

Il lui faut donc recourir à un stratagème: il paie les services d'un généalogiste qui le fera descendre des comtes Raymond de Toulouse et achète un marquis désargenté pour que ce dernier se dise son cousin. Toutefois, la supercherie échoue, le double mariage

est à vau-l'eau. Le financier dupé, mais lucide, déclare alors à sa nièce:

*Je ne me frotte plus à de ces gens à cane
Et je veux vous donner un homme de soutane.⁷*

Loin donc de rester plongé dans sa manie nobiliaire comme le Jourdain de Molière, le financier de Chappuzeau garde la tête froide et prend conscience qu'une alliance avec une famille de robe lui sera plus profitable. Sans les approfondir, l'auteur du *Partisan duppé* met ainsi en lumière les rapports étroits qui existaient alors entre le monde de la finance et celui de la magistrature et qui seront occultés dans la littérature postérieure.

Avec le Harpin de Molière et le Raymond de Chappuzeau se dessine un premier type de financier encore proche de la réalité socio-historique du XVII^e siècle et dont les caractéristiques sont les suivantes: 1) ce sont tous deux des bourgeois qui manquent totalement d'usage du monde et dont le langage, grossier ou grotesque parce que platement marchand, trahit leur origine obscure. 2) Ils sont tous deux la dupe de personnages qui appartiennent à l'aristocratie et qui cherchent à les gruger. 3) Mais ils sont assez lucides pour tirer la leçon de leur mésaventure et pour renoncer à toute prétention nobiliaire. 4) Car ils restent foncièrement des bourgeois, près de leurs sous, qui continuent à pratiquer les vertus d'économie propres à leur classe et qui, en cela, sont encore proches de la réalité sociale du XVII^e siècle.

Avec La Bruyère, avec les dramaturges et les romanciers de la deuxième moitié du règne de Louis XIV, le type, tout en conservant certains de ces traits, va se transformer et prendre sa forme définitive. On va passer progressivement du stade de la rétention à celui de la dispersion: au bourgeois avare et économe va succéder le personnage du nouveau riche qui jette l'argent par les fenêtres, qui étale au grand jour sa fortune fraîchement acquise pour finir souvent par sombrer dans la ruine, laissant à d'autres coquins le soin de prendre la relève et participant ainsi à une sorte de cycle infernal des fortunes. C'est ce qu'exprime admirablement en 1701 Vigneul-Marville dans ses *Mélanges d'histoire et de littérature*:

La plupart des maisons en France se font par le négoce ou par l'usure. Elles se maintiennent quelque temps par la robe et s'en vont par l'épée. Un seigneur mange son bien à l'armée: ses enfants, chargés de dettes, défendent encore quelque temps le

terrain par les procès: leurs châteaux deviennent des masures et leurs descendants labourent la terre. Ceux-ci envoient leurs enfants chercher fortune à Paris. Ces enfants revêtus de toile se rangent sur le perron du Palais, et devenus laquais, ils remontent à la place de leurs pères et quelquefois par degrés et à pas comptés, quelquefois d'emblée. Ainsi va le monde circulant toujours et passant de la roture à la noblesse et de la noblesse à la roture sans discontinue.⁸

C'est cette même notion de mobilité sociale qu'exprime La Bruyère dans ses *Caractères*, au chapitre des *Biens de Fortune* (fragment 14):

Les P.T.S.⁹ nous font sentir toutes les passions l'une après l'autre: l'on commence par le mépris à cause de leur obscurité; on les envie ensuite, on les hait, on les craint, on les estime quelquefois, et on les respecte; l'on vit assez pour finir à leur égard par la compassion.

Ce qui frappe dans cette sentence, outre son caractère péremptoire¹⁰, c'est le tour indirect que La Bruyère donne à sa pensée. Roland Barthes voit dans ce recours constant à l'indirect ce qui pourrait faire la modernité de La Bruyère¹¹. Mais l'on peut se demander *pourquoi* le moraliste adopte un tel style car, comme l'a montré Proust, «le style n'est pas question de technique, mais de vision»¹². Deux questions se posent à propos de ce fragment des *Caractères*: pourquoi La Bruyère évoque-t-il l'obscurité comme la cause du mépris que l'on éprouve face aux gens de finance que sont les partisans? pourquoi sous-entend-il les mobiles qui inspirent l'envie, la haine, l'estime, le respect ou la compassion?

Il est clair qu'en insistant sur l'origine obscure des financiers le grand bourgeois qu'était La Bruyère veut mettre l'accent sur le fait que ces gens-là ne font pas partie de son milieu. Dans une société fortement hiérarchisée, comme l'était celle de l'ancien régime, toute personne qui sortait de son rang était suspecte, aussi bien le noble qui dérogeait que le bourgeois parvenu et nouveau riche. Comme l'écrit l'historien Yves-Marie Bercé, «la mobilité sociale chez les autres est toujours un crime»¹³. Le moraliste participe ainsi d'un état d'esprit que l'on retrouve à son époque dans toutes les couches de la population.

D'autre part, que signifie le non-dit dans la dernière partie de la sentence? Est-ce simple jeu littéraire? On peut penser d'une

part que cette occultation des motifs accentue le caractère éphémère des sentiments suscités par les financiers et par conséquent la rapidité de la mobilité sociale. D'autre part, à un niveau plus profond, c'est une façon de vider de leur contenu de tels sentiments qui n'apparaissent plus alors que comme des signes sociaux privés de sens moral authentique. De quelle nature peut-être en effet le respect ou même parfois l'estime dont sont l'objet des êtres aussi abjects, qui doivent être, comme nous le verrons, rejetés de la communauté humaine? Ainsi, dans ce fragment 14, La Bruyère condense en une seule phrase les diverses étapes de la carrière des partisans en privant d'emblée ces personnages de toute substance morale. Il est possible de distinguer schématiquement cinq stades dans ce cursus financier du XVII^e siècle: 1) *une origine obscure*: les financiers sont souvent présentés comme d'anciens laquais¹⁴; 2) *une ascension rapide*, dont les moyens ne sont pas évoqués ici mais dont on peut supposer qu'elle a sa source dans le vol ou l'exploitation du peuple; 3) *une réussite financière* qui leur confère un certain pouvoir et leur permet par exemple de se procurer terres et titres; 4) *une réussite sociale* qui leur permet de faire bonne figure dans le monde grâce à la complicité de la noblesse qui leur donne ses filles en mariage et grâce à celle du clergé qui se laisse éblouir par leurs dons; 5) *une chute* tout aussi rapide que leur ascension, qui satisfait aux exigences de la morale, mais qui, comme nous le voyons ci-dessous, ne semble pas être la règle générale.

Dans les cinq portraits qui constituent les fragments 15 à 19 du même chapitre des *Caractères*, La Bruyère décline ces cas successifs de mobilité sociale:

Sosie, de la livrée, a passé par une petite recette à une sous-ferme; et par les concussions, la violence et l'abus qu'il a fait de ses *pouvoirs*, il s'est enfin, sur les ruines de plusieurs familles, élevé à quelque grade; devenu noble par une charge, il ne lui manquait que d'être homme de bien: une place de marguillier a fait ce prodige.

Arfure cheminait seule et à pied vers le grand portique de Saint**, entendait de loin le sermon d'un carme ou d'un docteur qu'elle ne voyait qu'obliquement et dont elle perdait bien des paroles; sa vertu était obscure et sa dévotion connue comme sa personne: son mari est entré dans le *huitième denier*; quelle monstrueuse fortune en moins de six années! Elle n'arrive à l'église que dans un char, on lui porte une lourde queue, l'orateur s'interrompt pendant qu'elle se place; elle le

voit de front, n'en perd pas une seule parole ni le moindre geste; il y a une brigue entre les prêtres pour la confesser, tous veulent l'absoudre, et le curé l'emporte.

L'on porte *Crésus* au cimetière: de toutes ses immenses richesses que le vol et la concussion lui avaient acquises, et qu'il a épuisées par le luxe et par la bonne chère, il ne lui est pas demeuré de quoi se faire enterrer; il est mort insolvable, sans biens, et ainsi privé de tous les secours: l'on n'a vu chez lui, ni julep, ni cordiaux, ni médecins, ni le moindre docteur qui l'ait assuré de son salut.

Champagne, au sortir d'un long dîner qui lui enflé l'estomac, et dans les douces fumées d'un vin d'Avenay ou de Sillery, signe un ordre qu'on lui présente, qui ôterait le pain à toute une province si l'on n'y remédiait; il est excusable: quel moyen de comprendre dans la première heure de la digestion qu'on puisse quelque part mourir de faim!

Sylvain, de ses deniers, a acquis de la naissance et un autre nom; il est seigneur de la paroisse où ses aïeuls payaient la taille; il n'aurait pu autrefois entrer page chez *Cléobule*, et il est son gendre.

Variations métaphoriques sur le thème de la mobilité sociale, ces cinq portraits de La Bruyère illustrent les cinq caractéristiques essentielles du cursus financier tel qu'il s'était progressivement constitué dans la représentation mentale des hommes du XVII^e siècle. En bourgeois qu'il était, le moraliste met explicitement en cause l'attitude de la noblesse et du clergé à l'égard des puissances d'argent, rendant ainsi les deux premiers ordres du royaume coresponsables de ce désordre social. Toutefois, à aucun moment, il ne s'interroge sur la dynamique historique qui pourrait expliquer un tel état de choses. Preuve en est le fragment 58 de ce même chapitre des *Biens de Fortune* dans lequel, sous la forme d'une maxime, La Bruyère explique le phénomène historique dans une optique purement morale, renonçant ainsi à mettre en question les structures de la société de son temps:

Il y a des âmes sales, pétries de boue et d'ordure, éprises du gain et de l'intérêt, comme les belles âmes le sont de la gloire et de la vertu; capables d'une seule volupté, qui est celle d'acquérir ou de ne point perdre; curieuses et avides du denier dix, uniquement occupées de leurs débiteurs, toujours inquiètes sur le rabais ou le décri des monnaies, enfoncées et comme abîmées dans les contrats, les titres et les parchemins. De tels gens ne sont ni parents, ni amis, ni citoyens, ni chrétiens, ni peut-être des hommes: ils ont de l'argent.

La construction chiasmatique¹⁵ de la maxime a pour effet de fermer la pensée du moraliste sur elle-même et de lui donner un tour définitif et péremptoire. Mais ne nous laissons pas prendre à ce côté quelque peu terroriste de la rhétorique ! La Bruyère explique l'ascension des gens de finance par des causes qui relèvent d'un humanisme totalement anhistorique : il y a dans le monde deux catégories d'individus, les âmes sales et les belles âmes. Les premières sont définies par un triple réseau sémantique : la saleté de la matière (*pétrie, boue, ordure, enfoncée, abîmée*) liée à l'activité financière (*gain, intérêt, acquérir, ne point perdre...*) dans un rapport de type érotique (*éprises, volupté*). Notons qu'inconsciemment La Bruyère, plus de deux cents ans avant Freud, met ainsi en lumière l'importance significative du comportement humain face à l'argent. Cependant, ce n'est pas en psychologue, mais en moraliste qu'il parle : à ces âmes sales, amoureuses des excréments, il oppose les belles âmes dont les valeurs sont d'abord désignées sous la forme de la *gloire* et de la *vertu* qui devraient constituer les principes fondamentaux de la morale de l'aristocratie et du clergé. Mais, comme les deux premiers ordres de la nation pactisent avec les puissances d'argent, ce sont des valeurs spécifiquement bourgeoises qui vont prendre la relève dans cette lutte contre le mal : dans la seconde partie de la maxime, des notions positives comme la famille, l'amitié, l'intérêt public, le respect de la religion et l'amour de l'humanité constituent un résumé remarquable de la morale qui se développe à la fin du XVII^e siècle dans la bourgeoisie proche du jansénisme à laquelle appartenait La Bruyère.

Par conséquent — et c'est là qu'entre en jeu le caractère implicite de la sentence du moraliste — les âmes sales ne peuvent appartenir à son propre milieu social. La boue et l'ordure ne peuvent venir que du peuple et de là vient l'insistance sur l'origine obscure des financiers. Mais que penser d'une telle vision de la société ? quelle était l'expérience que La Bruyère pouvait avoir des milieux financiers de son temps ? On sait qu'il appartenait à une bonne famille de cette bourgeoisie ascendante du XVII^e siècle, qui, partie du négoce, cherche, par l'achat d'offices et de terres, à s'élever dans la hiérarchie sociale pour finir par acquérir la noblesse. Son père était contrôleur des rentes de l'hôtel de ville, office qui nécessite naturellement une certaine habileté dans le maniement de l'argent. Son oncle et parrain était un partisan, «associé fructueusement au bail de quelque ferme d'impôts». ¹⁶ C'est de cet oncle qu'il hérite en 1673 la somme nécessaire à l'achat d'une charge de trésorier des finances dans la généralité de

Caen. Ses biographes affirment qu'il ne se rendit à Caen que pour y prêter serment et qu'il fit administrer son office par des suppléants. Ils insistent aussi sur son caractère désintéressé, ce qui n'est pas en cause ici. Mais une chose frappe: *La Bruyère n'était pas étranger au monde de la finance et il était bien placé pour savoir que tous les financiers n'étaient pas d'anciens laquais, puisque nombre d'entre eux appartenaient à son milieu.*

*

On retrouve la même attitude paradoxale à l'égard du monde de la finance chez Robert Challe, quelque vingt-cinq ans plus tard. Dans ses *Illustres Françaises* comme dans ses *Mémoires*, il n'a pas de mots assez forts pour condamner ceux qu'il appelle les maltôtiens, c'est-à-dire les Partisans. Or nous savons, grâce aux découvertes récentes de Jean Mesnard¹⁷, que Challe appartenait à cette moyenne bourgeoisie parisienne qui tentait au XVII^e siècle de s'élever dans la hiérarchie sociale et que ses deux oncles Pierre et Louis Raymond étaient eux-mêmes des financiers, comme du reste son frère aîné, receveur des tailles dans l'élection de la Manche, à Guéret. Et pourtant de telles attaches avec le milieu des partisans ne l'empêchent pas d'écrire dans ses *Mémoires*:

Les tailles, les impôts, les entrées et toutes les maltôtes augmentées, les charges nouvellement créées, la capitulation établie, le dixième levé sur tout le royaume, ont réduit la France dans un état plus triste que quarante années de guerre civile n'auraient pu faire.

Ce que je dis est certain. Ce ne sont pas ces impôts, par eux-mêmes, qui ont ruiné le royaume, ce sont ceux qui étaient chargés de les lever, véritables vipères qui, *pour se tirer de la basse de leur naissance*, ont rongé leur mère jusqu'aux os.¹⁸

Dans les *Illustres Françaises*, le personnage de Des Frans me semble fournir par excellence l'incarnation de ces rapports problématiques entre le monde de la finance et la bonne société aristocratique et bourgeoise de son temps; Des Frans appartient à une famille de qualité: son père a fait carrière dans l'armée et lui a inculqué des principes, tel le sens de l'honneur, qui relèvent de la pure morale aristocratique; sa mère appartient à la vieille noblesse désargentée¹⁹. Mais ses oncles paternels ont fait fortune dans les partis; ayant perdu son père, Des Frans est poussé par ses nouveaux protecteurs vers une carrière de financier, et sa mère l'y encourage:

[Ma mère] avoit mis bas tous ces scrupules que mon père lui avoit inspirez. Elle étoit persuadée, qu'il n'y avoit rien de tel que d'être riche; et comme l'ambition ne l'avoit point quittée, elle portoit fort impatiament l'air triomphant et le faste de ses deux belles-sœurs; qui n'étoient que des filles de marchand, qui le portoient incomparablement plus beau qu'elle, qui du vivant de mon père, les avoit regardées du haut en bas.²⁰

Dans son roman, Challe est plus explicite que dans son œuvre autobiographique: loin d'être issus de la lie du peuple, comme l'image mythique du financier le laisserait supposer, les gens de finance sont des bourgeois, qui épousent des filles de marchands et l'antagonisme social se joue non pas entre des hommes vulgaires sortis des rangs les plus bas de la société et les honnêtes bourgeois, mais entre la nouvelle bourgeoisie ascendante et la vieille aristocratie en pleine décadence qui est d'ailleurs prête à renoncer à ses beaux principes moraux pour s'allier à ces nouveaux riches dont elle méprise le côté parvenu tout en essayant de profiter de leur nouvelle richesse. Challe fait ainsi nettement apparaître que le conflit social provoqué par l'irruption des forces de l'argent dans la société fortement hiérarchisée de l'ancien régime se situe au niveau des classes dirigeantes, qui sont alors en lutte pour le pouvoir et que les couches populaires n'ont absolument aucun rôle dans un tel conflit. On peut alors en conclure que le fait d'attribuer une origine obscure aux personnes qui manient l'argent à cette époque relève du mythe et non de la réalité, mythe qui, loin de refléter fidèlement les conditions socio-historiques de l'époque, emprunte tout son pouvoir à celui de la *dénégation*.

*

On retrouve le même type du financier dans le *Turcaret* de Lesage qui date de 1709. Les historiens de la littérature ont répété à l'envi que le personnage de Lesage n'avait rien d'original et que son créateur n'avait fait que reprendre les caractéristiques du financier chez ses prédécesseurs, La Bruyère, Dancourt, Regnard et d'autres.

Turcaret est, en effet, un ancien laquais qui a passé d'abord par de petits offices de finance — capitaine concierge de la porte Guibrai à Falaise en Normandie — pour accéder aux plus hauts postes financiers puisqu'il fait partie de la compagnie des fermiers généraux qui prennent à bail la levée des impôts. Arrivé à ce stade, il fréquente l'aristocratie, courtise une baronne désargentée

qui lui extorque son argent et à qui il promet le mariage, alors qu'il a lui-même une femme légitime reléguée en province et dont la venue à Paris fera découvrir le pot aux roses. Ruiné par sa prodigalité et par son imprudence, Turcaret finira en prison, retournant ainsi au néant dont il était sorti.

Et pourtant, en dépit de ce schéma bien conventionnel, le *Turcaret* de Lesage, à la différence des *Agioteurs* de Dancourt, est la seule comédie de cette époque que l'on joue encore de nos jours avec succès; c'est aussi la seule pièce de théâtre qui fut en butte à une résistance de la part des milieux financiers: jouée en 1709 sur ordre, c'est-à-dire grâce à l'intervention d'un grand seigneur, probablement Philippe d'Orléans, qui obligea les comédiens français à la monter, elle n'eut que sept représentations en dépit d'un succès financier certain: elle disparut de l'affiche de la Comédie française avec laquelle Lesage se brouilla à cette occasion et elle n'y reparut qu'en 1730. Ces difficultés rencontrées par le dramaturge pour imposer son œuvre en soulignent la grande portée satirique.

Lesage a en effet réussi dans sa comédie à rendre compte d'un monde en complet bouleversement sous la pression des forces de l'argent et où toutes les valeurs morales sont balayées. Pour ce faire, il a su trouver une forme dramatique et un rythme aptes à traduire ce tourbillon. Le valet Frontin résume ce ballet vertigineux et sans fin, dans la réplique qui clôture le premier acte:

J'admire le train de la vie humaine! Nous plumons une coquette; la coquette mange un homme d'affaires; l'homme d'affaires en pille d'autres: cela fait un ricochet de fourberies le plus plaisant du monde.

Dans *Turcaret*, Lesage a su admirablement utiliser l'espace scénique pour rendre compte de sa vision de la société: l'action se déroule dans la maison de la baronne et non chez Turcaret, qui ne semble ainsi pas avoir de chez lui, même s'il se vante d'être en train de construire un hôtel, comme il était alors de coutume dans le milieu financier à qui nous devons les magnifiques hôtels particuliers de la Place Vendôme. Le personnage du partisan est donc un homme de nulle part. En outre, la demeure de la baronne est ouverte à tous les vents: on y entre comme dans un moulin, au moment le moins opportun et sans se faire annoncer. Quant aux domestiques, loin de rester à leur place, ils prennent part activement à la conversation, jugent leurs maîtres qu'ils grugent habilement et dont ils finissent par usurper le pouvoir.

Dans ce monde où l'argent est devenu la seule valeur, la circulation de certains objets qui passent de main en main (un diamant, un billet au porteur) contribue à créer l'impression d'une société en pleine désagrégation. Ces objets deviennent symboles d'un monde où les valeurs d'échange ont remplacé les valeurs stables. Aussi la chute finale du financier n'apparaît-elle pas comme une sorte de concession à la morale traditionnelle: si Turcaret termine sa brillante carrière en prison, l'ordre social n'est pas pour autant rétabli; le valet Frontin va prendre la relève et le cycle infernal peut recommencer: «Voilà le règne de M. Turcaret fini; le mien va commencer.»²¹

Pour accentuer cette impression de mouvement vertigineux, Lesage recourt dans sa dramaturgie à un rythme extrêmement rapide aussi bien dans l'échange des répliques où il évite toute tirade que dans l'enchaînement des scènes qui se succèdent à une allure de bolide.²²

Par cette adéquation parfaite d'une forme et d'une signification, Lesage parvient à donner du financier une image hyperbolique qui marque l'aboutissement de la tradition littéraire élaborée tout au long du règne de Louis XIV. Les critiques de son temps lui ont reproché à la fois l'immoralité de sa pièce dans laquelle tous les personnages sont des fripons, du haut en bas de l'échelle sociale, et son manque de réalisme: «Les affaires ont des mystères qui ne sont point ici développés». ²³ Sur le premier point, Lesage a, en effet, poussé très avant la démystification de la société et de ses valeurs en mettant en lumière la déchéance de l'aristocratie et sa complicité avec les parvenus enrichis. En outre, en flanquant Turcaret de son acolyte M. Rafle, chargé des basses besognes, Lesage met le doigt sur une des données fondamentales du système financier qui permettait à l'élite de la société de participer à toutes les grandes opérations financières sous des prête-noms et par là même de conserver sa réputation et son semblant de moralité tout en s'enrichissant.

On comprend donc aisément que la comédie ait pu faire scandale. Toutefois, Lesage n'a pas osé pousser le réalisme jusqu'en ses conséquences extrêmes; il est resté tributaire de la représentation mentale que le public de son temps se faisait du financier: un ancien laquais enrichi, qui jette l'argent par les fenêtres et qui ne peut que finir mal. C'est la raison pour laquelle on a pu légitimement lui reprocher l'aspect caricatural de son œuvre.

Dans la société française du XVII^e siècle, depuis l'instauration de la Paulette en 1604, édit qui rend les offices héréditaires moyennant payement d'un droit de succession, on assiste dans le monde de la bourgeoisie à une véritable course aux offices depuis ceux de contrôleurs des marchandises jusqu'aux plus élevés comme ceux de receveurs généraux des finances ou de secrétaires du roi qui confèrent la noblesse héréditaire. Comme le note Roland Mousnier²⁴, cette ascension de la bourgeoisie qui rachète également les seigneuries des nobles ruinés et y mène un train de vie aristocratique se heurte aux préjugés de la noblesse à quartiers qui considère ces parvenus comme «vile roture méprisable»²⁵. Ainsi donc un hiatus très fort se crée entre statut juridique — cette nouvelle noblesse a les mêmes priviléges que l'ancienne — et statut psychologique ou mondain. Toutefois les gentilshommes de vieille souche doivent composer avec ces parvenus issus de la bourgeoisie: en proie à des difficultés d'argent, ils essaient de colmater les brèches en mariant leurs fils aux héritières richement dotées de la nouvelle noblesse. C'est ainsi que Colbert, qui a lui-même épousé la fille d'un intendant des finances, peut marier ses deux filles aux ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, tous deux pairs de France. Mais de telles alliances «forcées» n'empêchaient pas les vieilles familles de conserver tout leur mépris pour les bourgeois parvenus. L'exemple le plus frappant de cette morgue aristocratique nous est donné par M^{me} de Grignan, pourtant descendante par sa mère des Coulange, bourgeois enrichis et anoblis: lorsqu'en janvier 1695, les Grignan, ruinés et au bord de l'abîme, parviennent enfin à marier leur fils à une grosse dot, la fille d'un financier, M. de Saint-Amans, baptisé aussitôt M. de Saint-Argent, M^{me} de Grignan a ce mot terrible qui en dit long sur les rapports sociaux entre ancienne et nouvelle noblesse: «Il faut bien de temps en temps du fumier sur les meilleures terres.»²⁶

En outre, les récentes recherches dans les archives²⁷ font apparaître que, si les héritiers des vieilles familles aristocratiques n'hésitaient pas alors à redorer leur blason en épousant les filles richement dotées des bourgeois parvenus, il était tout à fait exceptionnel que les jeunes gens de la nouvelle noblesse puissent trouver une épouse dans une famille de vieille aristocratie. En 1700, Louis III, marquis de la Vrillière, fils du puissant secrétaire d'Etat Chateauneuf, épouse sans dot Françoise de Mailly, petite-nièce de M^{me} de Maintenon, issue d'une famille d'anciens gentilshommes ruinés. Saint-Simon raconte l'événement²⁸:

La jeune fille se mit à pleurer et crier qu'elle était bien malheureuse, qu'on lui donnât un pauvre homme si l'on voulait pourvu qu'il fût gentilhomme, et non un *petit bourgeois* pour faire sa fortune.

Et le mémorialiste de conclure en insistant sur le mépris de la jeune femme pour sa belle-famille pourtant si puissante: «jamais elle ne s'est accoutumée à être M^{me} de la Vrillière, et souvent elle le leur a montré».

Ainsi donc, contrairement à ce qu'affirmait encore naguère l'historien Saint-Germain²⁹, lorsque la vieille aristocratie a, pour des nécessités économiques, fait alliance avec les parvenus, elle n'a jamais cessé de leur témoigner son plus profond mépris: pour elle, dont la noblesse se perd dans la nuit des temps, ces nouveaux riches, quelque puissante que puisse être leur position à la cour de Louis XIV, restent des petits bourgeois venus du néant, du fumier qui sent encore son origine populaire. De là à faire des financiers d'anciens laquais, il n'y avait qu'un pas qui fut allègrement franchi.

Or le prestige de l'aristocratie était tel que son point de vue sur les financiers finit par s'imposer dans la littérature satirique de cette époque et que le mythe ainsi créé fut pris pour la réalité, dans la mesure où, comme nous le verrons, il servait la bourgeoisie enrichie elle-même.

Mais qui étaient donc ces financiers du règne de Louis XIV? Les études récentes, qui reposent sur de sérieuses recherches archivistiques, nous offrent du financier de cette époque une image totalement différente de celle qui nous est transmise par la littérature. Selon Daniel Dessert³⁰, le laquais financier au grand siècle est un mythe et non une réalité: les gens de finance sous Louis XIV sont à la fois des officiers et, dans le 75% des cas, des nobles de par la charge qu'ils occupent. Les preneurs de part dans la ferme réunie, ce sont par ailleurs des intendants, des conseillers, des secrétaires du roi qui, par la fonction qu'ils occupent dans l'administration centrale, sont bien placés pour percer les secrets du gouvernement et pour risquer leur argent à bon escient. Daniel Dessert conclut:

Dans le contexte mental, psychologique, sociologique et intellectuel du XVII^e siècle, le personnage du financier ancien laquais ne peut pas exister. Malgré les témoignages des gens du temps, le manieur d'argent n'est pas un parvenu de basse extraction, mais au contraire il est le produit d'un milieu

important, le résultat de tout un processus dont la genèse se déroule sur plusieurs générations, avant d'arriver à son terme. De multiples entraves empêcheraient objectivement le passage, en une génération, de l'état de domestique à celui, plus reluisant, de seigneur opulent et titré, auquel est promis le financier qui a réussi [...] On ne s'improvise pas manieur d'argent; le métier, délicat dans sa conduite, nécessite une formation de base professionnelle très poussée [...] On devait en outre posséder les indispensables connaissances juridiques nécessaires pour maîtriser la législation très complexe liée aux affaires de finance.³¹

A cela s'ajoute le fait que le financier n'est jamais un homme seul, qu'il appartient à une lignée et que les liens de parenté jouent dans son ascension un rôle prépondérant.

Ainsi donc les financiers qui firent carrière sous Louis XIV étaient tout sauf d'anciens laquais: Jean Thévenin, qui, avec Bourvalais, fut un des financiers les plus en vue de cette époque, est présenté dans les pamphlets comme le fils d'un pauvre braconnier qui aurait été mangé par les loups. En vérité, il appartenait à une riche famille protestante de La Rochelle qui avait donné toute une lignée de maires et d'échevins à cette cité, une famille venant de la grande marchandise et anoblie par la mairie. Son grand-père était déjà noble, et il pouvait à bon droit se prévaloir des titres suivants: «Jean Thévenin, chevalier, marquis de Tanlay, seigneur de Mélysé et autres lieux, gouverneur pour le roi de Saint-Denis, secrétaire du roi»³².

Si l'on peut comprendre que la vieille aristocratie alors en pleine décadence se soit représenté le financier sous les traits d'un laquais parvenu, on peut à juste titre se demander pourquoi des bourgeois comme La Bruyère, Challe ou Lesage ont été tributaires de ce mythe. Au cours d'un congrès sur la sociologie de la littérature³³, Roland Barthes demandait à Eric Köhler s'il n'y avait pas d'autres rapports qu'analogiques entre une situation sociale et un thème littéraire, s'il n'était pas possible de repérer dans l'histoire de la littérature des projections qui soient en quelque sorte inversées ou dénégatives. Or le mythe du laquais financier me semble constituer un exemple particulièrement frappant de dénégation, contredisant ainsi la thèse qui veut voir dans la littérature un reflet de la situation socio-historique.

A la fin du XVII^e siècle, un tel mythe, qui a sa source dans les préjugés de la vieille noblesse contre les bourgeois parvenus, arrangeait la bourgeoisie elle-même: il lui permettait de se

dédouaner en quelque sorte et de rejeter le mépris de l'homme d'argent sur une catégorie d'individus avec laquelle elle pouvait ainsi prendre ses distances. C'est là qu'intervient tout le pouvoir de la dénégation: puisque ces financiers malhonnêtes qui écrasent le peuple d'impôts sont d'anciens laquais, les bourgeois de bonne famille n'ont absolument rien à voir avec eux! Et les classes populaires se laisseront également prendre à ce mythe: dans les émeutes nombreuses qui éclatent à cette époque, les boucs émissaires seront toujours les comparses subalternes, huissiers ou recors.

Mais, si le mythe du laquais financier a eu sous Louis XIV une telle puissance, est-ce uniquement pour sa fonction de paratonnerre? Dans une société d'ordres comme celle de l'ancien régime, société qui vit en partie encore dans le mythe de la permanence, de l'immobilisme social, les bouleversements sociaux que provoque l'ascension de la bourgeoisie et des puissances d'argent sont ressentis comme des traumatismes et, dans cette perspective, le mythe du laquais financier peut apparaître comme la projection hyperbolique d'une société en pleine mutation mais qui voudrait en vain nier le mouvement.

Roger FRANCILLON.

NOTES

¹ Roger Guichemerre, *La Comédie avant Molière*, Paris, Colin, 1972.

² Cf. *Le Catéchisme des Partisans*, Paris, 1649.

³ Montesquieu, *Lettres persanes*, XCVIII.

⁴ Chappuzeau, *Le Partisan duppé*, Paris, 1674, p. 32.

⁵ Cf. *Turcaret*, acte IV, sc. 5 et Molière, *Le Bourgeois gentilhomme*, acte II, sc. 1. Notons que chez Molière il s'agit d'une trompette marine, instrument à corde rudimentaire.

⁶ Chappuzeau, op. cit., p. 22.

⁷ Ibid., p. 37.

⁸ Cité par Normand, *La Bourgeoisie française au XVII^e siècle*, Genève, Slatkine reprints, 1976, p. 263.

⁹ Les Partisans. L'on désigne ainsi au XVII^e siècle des financiers qui constituaient des partis ou sociétés par actions pour la levée de certains impôts.

¹⁰ Cf. l'usage du présent de généralisation et le caractère clos de la seconde phrase qui débute par le verbe *commencer* et s'achève sur le verbe *finir*.

¹¹ Roland Barthes, «Du mythe à l'écriture», Préface aux *Caractères*, Paris, éd. 10/18, 1963.

¹² Proust, *A la recherche du temps perdu*, éd. La Pléiade, t. III, p. 895.

¹³ Yves-Marie Bercé, «La Mobilité sociale, argument de révolte», dans *XVII^e siècle*, janvier-mars 1979, N° 122, p. 71.

¹⁴ Cf. dans les portraits de La Bruyère des noms comme Sosie, Champagne ou Sylvain.

a b b a

¹⁵ Chiasme dans la première proposition: âmes/sales/belles/âmes/ et au niveau de la phrase tout entière: âmes sales / belles âmes / être parents, amis, citoyens, chrétiens, hommes / avoir de l'argent.

¹⁶ Cf. notice biographique p. II dans les *Caractères*, éd. Hachette, 1946.

¹⁷ «L'identité de Robert Challe», dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, novembre-décembre 1979, pp. 915-939.

¹⁸ *Un Colonial au temps de Colbert — Mémoires de Robert Challes, écrivain du Roi*, Paris, Plon, 1931, p. 41.

¹⁹ Robert Challe, *Les Illustres Françoises*, Paris, éd. Belles-Lettres, 1959, t. II, p. 282.

²⁰ Ibid., pp. 283-284.

²¹ *Turcaret*, acte V, scène dernière.

²² Le cinquième acte ne compte pas moins de 14 scènes tout en étant très court.

²³ Cette critique est formulée par Lesage lui-même dans *Critiques de la comédie de Turcaret par le diable boiteux*.

²⁴ Roland Mousnier, *Institutions de la France sous la monarchie absolue*, Paris, P.U.F., 1974.

²⁵ Cf. Saint-Simon.

²⁶ Cité par Gérard-Gailly dans son Introduction aux *Lettres de M^{me} de Sévigné*, La Pléiade, 1953, t. I, p. 53.

²⁷ Cf. le N° 122 déjà cité de la revue *XVII^e siècle*, consacré au thème de la mobilité sociale sous Louis XIV.

²⁸ *Mémoires de Saint-Simon*, éd. La Pléiade, t. I, p. 742.

²⁹ Saint-Germain, *Les Financiers sous Louis XIV*, Paris, Plon, 1950. L'auteur reste tributaire du mythe du laquais financier: il présente les financiers comme des rustres à qui la noblesse a dû sacrifier ses plus belles filles! Il n'est du reste pas le seul à rester tributaire du mythe: on peut lire dans le répertoire du tome VII de l'édition de la Pléiade donnant l'intégrale de Saint-Simon, sous le nom de Bourvalais, l'un des plus fameux financiers de cette époque: «fils de paysan, ... laquais».

³⁰ «Le laquais-financier au Grand siècle: mythe ou réalité?», dans *XVII^e siècle*, janvier-mars 1979, N° 122.

³¹ Ibid., pp. 32-33.

³² Ibid., p. 31.

³³ *Littérature et Société — Problèmes de méthodologie en sociologie de la littérature*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, 1967, pp. 67-68.

